

difficulté à tenir ses pensées toujours avec lui au moment où il s'exprimait en public, Bastiat se savait incapable de peser sur les délibérations d'une grande assemblée. Son bilan à la Chambre fut maigre, peut-être même décevant ; ses meilleures actions de député furent des brochures : *Spoliation et Loi* (mai 1850), *Baccalauréat et Socialisme* (mars 1850), et plusieurs autres ; mais quel député a jamais composé des brochures comme Frédéric Bastiat ?

De l'entrée dans le monde parisien en 1845, à l'intensification de sa maladie en 1850, la carrière publique de Frédéric Bastiat n'aura duré en tout qu'une demi-décennie. En si peu de temps, il a transmis à la postérité un ensemble de textes qui sont la quintessence du libéralisme. Avec Turgot, qui lui ressemble à certains d'égards, Bastiat est de tous les auteurs de la tradition libérale française celui qui avait le plus de facilité et dont les convictions étaient les plus solides. Aujourd'hui, il est peu de sujets sur lesquels son avis autorisé, lorsqu'il nous est connu, ne puisse servir de guide aux défenseurs de la liberté.

En avril 1850, atteint de ce qui s'apparente à un cancer du larynx, Frédéric Bastiat se disait incapable de travail intellectuel suivi et il affirmait que sa carrière d'économiste libéral était terminée. Sa correspondance inédite nous le représente tombant dans l'abattement, « ne parlant à personne, vivant en dehors de toutes relations, ne pouvant même écrire ni guère penser ». (Lettre à Mme Cheuvreux, 18 septembre 1850, fragment inédit ; Bibl. de l'Institut, Ms 4448, n° 19.) Il est parti pour l'Italie avec l'espoir de retrouver ne serait-ce qu'une partie de ses capacités de travail, mais il est mort à Rome moins de trois mois plus tard.

Au sein de la tradition libérale française, Frédéric Bastiat occupe une place à part. Il est l'artiste de cette bande, celui qui amuse en instruisant. Son succès, il l'a dû tout d'abord à la fermeté de ses principes, qui ont fait l'émerveillement et servi d'exemple à plusieurs générations, à l'image du brave Ernest Martineau, pour qui la lecture de Bastiat fut une véritable révélation, et qui a préparé une vocation digne d'éloges. Quelques images, qui étaient tout autant des traits d'esprits que des principes d'analyse économique, firent aussi florès. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne compte plus les auteurs qui rappellent la leçon du maître Bastiat, appelant à mettre toujours ce qu'on ne voit pas en face de ce qu'on voit. Car c'est le sophisme le plus prolifique de l'interventionnisme, celui peut-être auquel le bon public donne le plus de prise. Avec les progrès du socialisme et du protectionnisme, il trouvait alors de nouveaux débouchés.

**BAUDEAU, NICOLAS (1730-1792).** *Physiocrate, fondateur des Éphémérides du Citoyen.*

Dès après la rencontre et l'union de François Quesnay et du marquis de Mirabeau, en 1757, la principale ambition de l'école physiocratique fut de

réunir des talents pour les faire œuvrer à une cause commune, d'après un programme politique et économique qu'on détaillera davantage à l'article *Physiocrates-Physiocratie*. Sous la direction plus ou moins affirmée de Quesnay, et avec les conseils des adeptes les plus savants, chacun contribua ainsi à la promotion d'une doctrine que l'histoire enregistrerait bientôt comme unifiée.

Toutefois, à considérer les choses attentivement, l'œuvre physiocratique fut toujours plurielle, comme les hommes. Car le ralliement et la collaboration de ces auteurs, venus d'horizons très différents, n'effaçaient pas les différences de tempéraments, de milieu, et même d'opinion. Aussi, examiner chacun des physiocrates dans leur individualité est la seule manière de qualifier ce groupe de manière précise et de bien comprendre l'héritage qu'ensemble ils ont laissé.

François Quesnay était entré dans cette science nouvelle de l'économie politique en médecin, Dupont (de Nemours) en poète et en militaire ; Abeille et Le Trosne avaient déjà parcouru un certain chemin dans la carrière d'hommes de lois ; Mirabeau était un aristocrate, qui lisait et écrivait par délassément et pour occuper sa tête brûlante ; Roubaud, un homme de basse condition, avide de s'élever par le travail.

L'auteur que l'on étudiera ici eut à s'extraire d'un milieu tout autre, que son titre d'abbé Baudeau, qu'il conserve devant l'histoire, nous fait assez conjecturer. J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer, dès le deuxième article de ce Dictionnaire, que la formation ecclésiastique, acquise à peu de frais, préparait alors à des fonctions diverses, et qu'elle reposait sur un ensemble de savoirs très vaste, qu'on peine aujourd'hui à bien se représenter. À l'abbaye de Chancelade, où Nicolas Baudeau est entré très jeune, et où il a passé la plus grande partie de sa carrière, on ne se bornait pas à la théologie : après le service divin, les chanoines se dirigeaient vers la bibliothèque, riche de milliers de volumes sur l'histoire et les sciences ; ou alors ces hommes illustres en piété et doctrine s'adonnaient à l'agriculture, dans le champ attenant. De même, quoiqu'ils vécussent dans le recueillement, ils se mêlaient fréquemment à la société.

De ce milieu devait naître quantité de zélés réformateurs, qui promenaient sur le monde leur esprit humaniste. Ils avaient, de commun avec les théoriciens, des connaissances solides, une tête raisonneuse ; mais la pratique du monde, la curiosité, l'esprit de l'honnête homme, peuvent être appelés leur spécificité. En Dordogne, Baudeau ne s'est pas contenté de prier Dieu et d'invoquer l'intervention de sa grâce pour guérir le monde. Après s'être plongé dans l'histoire des hommes et avoir interrogé des paysans, des administrateurs et des commis, il s'est avancé avec un même humanisme, une même soif de connaître, vers la société, non pour convertir, mais pour découvrir les abus, les démasquer, et conduire

ses concitoyens vers un meilleur état : là était entre toutes, disait-il, son occupation favorite. (*Œuvres*, éd. Institut Coppet, t. I, p. 308)

Le corpus de ses premiers écrits nous représente un homme bouillonnant d'idées sur la manière de réformer la société, et qui brûle du désir d'être utile à son pays.

Le premier travail que nous ayons de lui est un mémoire sur les béatifications et les canonisations (1759), où il déploie une grande aisance rhétorique, historique et dogmatique, mais où il prouve aussi qu'à cette première époque les fortes dépenses de l'Église ou de l'État ne lui déplaisaient pas autant qu'on aurait pu l'espérer. Dans ces pages, il défend avec chaleur la pompe, la solennité, et surtout peut-être le pouvoir, sur la terre comme au ciel.

Sa carrière dans l'économie politique commença en 1760, lorsqu'il composa un mémoire sur les finances qu'il avait l'intention de communiquer au ministère, et qui le fut en effet, par l'intervention de son frère, avant d'être présenté au public en 1763, lorsque la querelle initiée par la petite brochure sur *la Richesse de l'État* sembla indiquer que le public était avide des réflexions sur ce thème. Ici encore, Baudeau ne se montrait ni l'ennemi ni le censeur des dépenses publiques, considérant qu'elles méritaient d'être fixées à discrétion par le Roi et son Conseil, et il blâmait au contraire « le malheureux esprit d'économie déplacée, qui nous a tant fait de mal depuis trente ans, qu'il a, pour ainsi dire, infecté toutes les parties du gouvernement ». (*Œuvres*, t. I, p. 170)

Cependant, tous les moyens de lever par l'impôt les sommes nécessaires ne lui paraissaient pas également judicieux, et au fond il poussait à une réforme complète du système des impôts, celui de la Ferme générale, qu'il qualifiait de « ruineux ». « Il faut que tout ce qui sort de la poche du peuple entre au Trésor du Roi, sans qu'il en soit détourné une seule obole dans les trois caisses intermédiaires », écrivait-il, dans la droite ligne de Boisguilbert. (Idem, t. I, p. 134). L'abus du système des corvées, pour la construction et l'entretien des routes, faisait en particulier l'objet d'une critique ferme et raisonnée. Quant à ses propositions pratiques, elles suivaient celles de Vauban, dont il s'inspirait.

Avant sa conversion à la physiocratie, Nicolas Baudeau se signale donc par des doctrines dont la compatibilité avec le futur évangile du laissez-faire n'est pas tout à fait évidente. Sur les points les plus célèbres du programme économique des Physiocrates, il exprime alors lui-même ses divergences, critiquant les « auteurs modernes » qui ont suggéré de faire reposer l'impôt sur les terres. Toutefois, son entrée dans l'école de François Quesnay ne sera ni un reniement ni une transformation, car certaines convictions proto-libérales transparaissent aussi dans ses premiers écrits. L'auteur des *Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du Roi* voudrait qu'il n'y eue aucune

taxe prohibitive, aucuns droits d'entrée et sortie, sur les marchandises. « Laissez au commerce la liberté la plus entière et la plus absolue, c'est pour le gouvernement la maxime des maximes », écrit-il. (Idem, t. I, p. 150) Au milieu de ses conversations ou de ses premières lectures économiques, il a entendu parler de la doctrine de la protection des manufactures nationales, mais il la croit erronée, et il veut entrer en lice pour la combattre. Les industries naissantes même ne doivent pas être l'occasion, dit-il, d'établir une armée de commis et de douaniers, et si l'on croit utile de leur apporter une aide, ajoute-t-il, il faut impérativement qu'elle prenne la forme de gratifications en argent, qui ne détruisent pas le commerce comme le font les douanes. C'est une politique libérale radicale qu'il revendique en matière d'échanges, au milieu de mille incertitudes en matière de théorie économique. « Abattez toutes les barrières, détruisez tous les bureaux, accueillez tous les étrangers qui vous apporteront de bonnes choses, tant qu'elles ne se trouveront pas chez vous », clame-t-il avec enthousiasme ; « si quelqu'un veut les créer dans l'État même, tendez-lui la main, ouvrez-lui votre bourse, qu'il y puise ce que vous auriez coûté les employés : avec ce secours et la liberté, soyez sûr qu'il aura bientôt subjugué les étrangers ; je dis subjugué, à l'avantage et à la satisfaction du public, en donnant du meilleur, tant pour la qualité que pour le prix. » (Idem, t. I, p. 150) Sur ce libre-échange, ses convictions sont fermes et pour ainsi dire arrêtées ; mais le reste du programme économique libéral, que certains auteurs ont commencé à porter, Baudeau ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Il rappelle les formules de certains esprits avancés, qui ont demandé le laissez-faire, et au courant de la plume il leur donne raison : mais il se préoccupe peu de ce ralliement, et n'est pas pressé de tirer toutes les conséquences de ce grand principe, car pour l'heure il reste souple et accommodant.

Dans d'autres écrits de circonstance sur des thèmes d'économie politique, Baudeau a poursuivi le chemin qui devait le mener naturellement à la réunion avec les physiocrates. Au milieu d'idées variées, qui sont le fruit d'un mélange d'influences et d'une réflexion encore balbutiante, il a maintenu fermement la thèse de la liberté du commerce, qui devenait un point central de son programme. Le commerce « parfaitement libre », dit-il dans un autre texte (*Idées d'un citoyen sur la puissance du Roi et le commerce de la nation dans l'Orient*) est une de ses idées fondamentales. « Tout ce qui donne des entraves au vrai négoce proprement dit, est une faute, et une faute très lourde en politique. C'est un principe dont il serait presque impossible de nous faire sortir : tant il nous paraît bien appuyé par le bon sens et l'équité. L'expérience ne l'a jamais démenti, quoiqu'on en puisse dire ; et nous serions en état de citer cent exemples plus frappants les uns que les autres, des funestes effets qu'ont produit les malheu-

reux systèmes, inventés par la cupidité, et accrédités par l'ignorance, pour tenir captive l'émulation de l'industrie. Toute exclusion, toute prohibition, tout espionnage, tout rançonnement est un aléa pour l'État. C'est une maxime à graver sur le bronze et sur l'étain, et à rebattre sans cesse aux oreilles du gouvernement... Cette liberté, nous la regardons décidément comme le plus grand bien qu'on puisse procurer au royaume. Si c'est une erreur, c'est notre erreur favorite. » (Idem, t. I, p. 214)

Entre 1763 et 1765, Nicolas Baudeau multiplie les écrits ; il est animé par une véritable fièvre réformatrice et la passion du bien public. Après avoir présenté ses idées au ministère, il en a appelé à l'opinion publique, en se faisant fréquemment imprimer, donnant ainsi l'image d'un savant qui aurait digéré toutes ces matières et attendrait impatiemment le moment de rendre enfin service. Mais l'abbé Baudeau était extrêmement humble ; ses nombreuses « idées » n'étaient rien d'autre que des propositions, qu'il soumettait non pour les imposer, mais pour les voir débattues, car il ne cherchait au fond que la contradiction qui les éclairerait.

Ayant défriché des sujets variés, dans une démarche encyclopédique qui est aussi un fruit de son éducation générale et brillante, Nicolas Baudeau devait chercher un moyen de les traiter toutes, et surtout de les soumettre le plus aisément possible à ses concitoyens. Il avait d'abord essayé les mémoires au ministère, puis les brochures : mais son esprit citoyen et réformateur ne tenait pas dans ces bornes, et pour multiplier ces productions éphémères il fallait fonder un recueil à part. Ce sera l'ambition et la pratique des bien nommés *Éphémérides du Citoyen*.

Dans le premier numéro, le fondateur, qui tiendra d'abord presque seul la plume, présente et défend son ambition. Dans une « apologie des feuilles volantes », qui est une défense de ce qu'on appellerait plutôt le journalisme, N. Baudeau appuie sur la nécessité de donner au public raisonnable une littérature qui lui convienne. « Il est un milieu entre l'ignorance absolue et l'érudition profonde », croit-il, et pour corriger les erreurs du peuple, l'obliger d'ouvrir les yeux à la lumière, il faut en quelque sorte s'abaisser jusqu'à lui. « La multitude est incapable d'étudier et d'apprendre : elle ne veut que parcourir et savoir sans effort. » (*Éphémérides du Citoyen*, 1765, t. I, p. 16).

Ce travail de censeur, disent quelques lecteurs critiques, mériterait d'emprunter le style plaisant ou malin, et de revêtir des formes plus légères, plus gaies et aussi plus variées. Mais Baudeau s'est lancé dans cette aventure avec des motifs sérieux, et il ne recherche pas l'agrément ou le piquant. « Nous avons une ambition plus élevée », réplique-t-il ; « nous nous proposons pour but de servir en quelque chose au bien public, à la réformation de l'esprit national... Ceux qui n'aiment pas la méthode, ou qui ne veulent pas qu'on

parle avec chaleur des objets intéressants, quand on se sent échauffé par l'enthousiasme du patriotisme, peuvent se dispenser de lire ce qu'ils appellent dissertations ou déclamations dans nos feuilles, nous ne nous sentons disposés en aucune manière à leur donner satisfaction. » (Idem, p. 269)

À leurs débuts, les *Éphémérides du Citoyen* mêlent les thèmes, créent une variété continue. Baudeau n'a pas de peine à composer la plupart des articles, car il fourmille d'idées, et son savoir est très vaste. Certains croient cependant qu'il est l'auteur du recueil complet, et que les morceaux supposément reçus par lui, sont de fausses lettres qu'il s'adresse ; il doit prendre la peine plusieurs fois de démentir.

Il y a certainement, dans ces feuilles, des traces de libéralisme, et la conversion future de l'auteur aux thèses physiocratiques, en particulier sur la propriété et la liberté, est faite à moitié. D'autres caractères méritent cependant d'abord d'être signalés. L'auteur, en fondant les *Éphémérides* et en les remplissant de sa prose « citoyenne et morale », s'est fait le défenseur de ce qu'on peut appeler l'humanisme, mot nouveau, dont il est lui-même l'inventeur, et qui résume bien sa pensée. Cet humanisme trouve de nombreux débouchés dans la critique générale des abus, et en particulier dans la réprobation morale portée contre la guerre, l'esclavage, l'injustice dans ses différentes formes. Il prend aussi la forme, assez nouvelle, du féminisme. Un public féminin s'intéresse aux *Éphémérides* ; Baudeau s'en préoccupe beaucoup et le soigne. Il parle fréquemment de ses « lectrices », encore un mot nouveau, qu'au sein du public on remarque et parfois on désapprouve. Dès le premier mois d'existence du journal, il entame la publication d'une histoire universelle des femmes en feuilleton, qu'une lectrice devenue collaboratrice lui envoie. Il est d'avis que l'instruction des femmes est insuffisante et leur place dans la société trop rabaisée.

Le demi-libéralisme de l'auteur des *Éphémérides* mécontentera les physiocrates purs, quand ils rencontreront cette publication sur leur route ; mais en l'état c'était une moitié de chemin que Baudeau avait déjà accompli. Cet acquis servira de fondation à la conversion, qui est un travail trop difficile, portant sur un homme fait, pour être accompli avec succès quand les préjugés du candidat sont tout à fait hostiles.

En observant le monde et en suivant la pente naturelle de son esprit, Nicolas Baudeau a compris la force de l'intérêt personnel, il est convaincu que le profit de l'artisan, du paysan ou du négociant, est naturel et juste. (*Éphémérides du Citoyen*, 1766, t. III, p. 39) Il est plus que jamais le défenseur de « la liberté absolue du commerce et de la circulation, tant au dedans qu'au dehors ». (Idem, t. II, p. 272). Certainement, il a encore le défaut de se tourner souvent vers l'État et la puissance politique pour accomplir des réformes, comme par exemple dans l'éducation. Mais

ce travers, les physiocrates eux-mêmes en seront-ils tout à fait exempts, et trouvant l'État interventionniste occupé à détruire, au milieu d'un peuple non habitué à la pratique de l'association libre, n'auront-ils pas eux-mêmes la faiblesse de vouloir faire du pouvoir un instrument de régénération libérale ?

Quand, en 1766, l'école physiocratique, par l'intermédiaire de Le Trosne, se présente devant l'auteur des *Éphémérides* pour lui demander compte de ses idées, Baudeau répond superbement qu'il est établi dans une position de juste milieu qui paraît toujours très satisfaisante aux esprits droits, mais qui ne résiste pas à l'approfondissement des idées. La trajectoire de l'abbé Baudeau est une preuve de son impartialité et de sa quête honnête de savoir.

Dans ses premiers écrits, il avait d'ailleurs toujours récusé la prétention à l'infailibilité. « Nous croyons que les opinions, même erronées, proposées de bonne foi, sans faste et sans prétention, loin d'être nuisibles, sont au contraire très utiles à l'éclaircissement des vérités intéressantes pour le bien public », soutenait-il. « C'est le propre de l'esprit humain de s'égarer longtemps, de tâtonner souvent, et de ne parvenir aux vraies maximes qu'après un grand circuit d'illusions et de sophismes ; c'est par les essais de ceux qui proposent modestement, et par la sagacité des contradicteurs, que la lumière naît enfin du choc des opinions. » (*Éphémérides du Citoyen*, 1766, t. IV, p. 3) En 1766, il faisait face à de tels contradicteurs, qui venaient à sa rencontre avec des principes arrêtés et cohérents, quand lui n'avait que des idées éparses et mal liées entre elles. En écoutant la critique faite de sa démarche, et l'exposé des idées physiocratiques, il n'eut pas de peine à y reconnaître du vrai. « Il s'en faut beaucoup en effet que nous soyons contraires à la plupart des maximes qui forment la théorie d'administration, que vous appelez nouvelle, et qui ne l'est point pour nous, en plusieurs points fondamentaux, peut-être les plus importants, comme les plus certains. » (Idem, p. 4) Mais repoussant encore certains principes qu'il appelait des exagérations, il demeurait dans ce qu'il appelait proprement « un juste milieu ». (Idem, p. 6)

L'épreuve serait pourtant décisive : en découvrant la théorie physiocratique, Baudeau approfondissait ce qu'il ne connaissait que superficiellement, et il y trouva les réponses qu'au fond il devait désirer ; dès lors ses idées se fixèrent, et on l'appela désormais un converti. « La science économique vient d'acquérir un nouvel athlète, l'auteur des *Éphémérides du citoyen*, ouvrage qui paraissait depuis un an par feuilles détachées », put se réjouir Le Trosne en privé. « L'auteur a beaucoup d'esprit, une facilité surprenante, un zèle incroyable pour le bien, mais ses principes n'étaient pas toujours exacts. J'ai pris la liberté dans le journal de mars, page 17, de le mettre en garde contre ses principes et de l'engager à approfondir. Il a inséré ma lettre dans ses

feuilles, et a commencé à y répondre, mais depuis il y a renoncé, il s'est instruit et s'est tellement rangé de notre bord, qu'il est aujourd'hui un de nos plus fermes athlètes. » (Lettre à M. Tschärner, secrétaire de la Société économique de Berne, 7 janvier 1767 ; Bibliothèque de la Bourgeoisie (*Burgerbibliothek*), Berne, Suisse : Fonds d'archives de la Société économique de Berne (*Oekonomische Gesellschaft*).)

Par suite de cette conversion subite, qu'on peut appeler plus proprement un ralliement, N. Baudeau transforma les *Éphémérides du Citoyen* en recueil d'école. La physiocratie se répandait, elle faisait jour après jour des nouveaux prosélytes ; c'était un acheminement naturel. « Il est temps de lui consacrer un recueil particulier », expliquait Baudeau, « qui forme à l'avenir une suite de mémoires, pour servir à l'histoire de son développement et de ses progrès. » (*Éphémérides du Citoyen*, 1767, t. I, p. 25) Sous la direction des principaux promoteurs de la physiocratie, les *Éphémérides* constitueront ainsi un atelier de recherche permanente, pour approfondir et illustrer les grands principes de la science nouvellement découverte. « La matière est très vaste, et sera longtemps inépuisable ; on peut concourir en mille manières différentes aux progrès de ces connaissances respectables, dont le but est la puissance des souverains, la prospérité des nations, et le bien-être général de l'humanité. On peut se livrer suivant son goût, son talent et son érudition, à l'exposition de la doctrine, à la discussion des principes, à la critique des opinions, aux applications pratiques, aux recherches historiques, aux parallèles. Il faut que la vérité prenne toutes les formes ; il faut qu'on épuise jusqu'aux dernières ramifications de la science ; qu'on détruise tous les préjugés, et qu'on démasque toutes les erreurs qui s'opposent à son triomphe. » (Idem, p. 26-27). Car les physiocrates, qu'on appelle dogmatiques, téméraires et prétentieux, ne le furent pas assez pour fixer une doctrine, sans examen approfondi. Leur œuvre entière prouve plutôt qu'ils cherchaient et popularisaient dans un même mouvement.

La conversion de l'abbé Baudeau à cette doctrine ne lui fit pas abandonner toutes ses idées ni perdre son caractère propre d'humaniste réformateur. En matière d'éducation, il n'a jamais abandonné l'idée de l'État grand instructeur de la jeunesse, et sa position sur l'assistance aux pauvres ne s'est pas non plus fondamentalement transformée au fil de sa carrière.

Il était devenu, pourtant, un excellent défenseur du libéralisme, et pendant deux décennies il a livré à la publicité plusieurs ouvrages et brochures qu'on peut encore méditer, et que j'aurais souvent l'occasion de citer dans ce Dictionnaire, pour les principes véritablement excellents qu'ils contiennent. Le plus digne de mention est sa *Première introduction à la philosophie économique* (1771), qui mérite le titre de classique.

Dans ses articles et ses ouvrages, Baudeau se présentait modestement comme un disciple. Ce n'est pas ma doctrine que j'expose depuis vingt ans, explique-t-il à la fin de sa vie : c'est celle de Quesnay. « J'ai travaillé dix ans sous ses yeux, et deux lustres encore après sa mort, à détromper les autres ; si ce n'est pas avec de grands succès, c'est au moins avec bonne foi, zèle et persévérance. » (*Idées d'un citoyen presque sexagénaire*, etc., 1787, p. 4-5) Une telle déclaration mérite d'être enregistrée, mais elle ne doit pas forcer notre conviction. Au vrai, les grandes conceptions de François Quesnay n'étaient pas toujours compatibles avec le libéralisme, et Baudeau sut s'en détacher pour appuyer plus fermement sur les principes de liberté et de propriété. En privé, on reconnaissait que l'abbé Baudeau savait aussi marcher son propre chemin. « Le vénérable docteur le craignait beaucoup pour ses hérésies », dit Mirabeau. (Lettre à Charles de Butré, 16 décembre 1777 ; Bibl. de l'Arsenal, Ms. 12101.)

Plus rigoureuse, sa défense philosophique et économique de la liberté, de la propriété, du libre-échange, est pleinement en phase avec celle des successeurs du XIX<sup>e</sup> siècle, et Baudeau aboutit comme Bastiat à l'harmonie des intérêts et à la paix. En matière d'analyse économique, les grandes réalisations du siècle, qu'on rapporte couramment à Adam Smith, trouvent déjà une formulation abrégée dans ses écrits. D'emblée, il n'est pas loin de faire, comme l'économiste écossais, de la division du travail la pierre de touche de l'économie. « Le partage des fonctions et des travaux qui caractérise les sociétés policées, est par lui-même la source de notre prospérité. » écrit l'abbé. C'est tout à la fois pour lui « le fondement et l'origine des relations sociales », et « le seul moyen d'opérer la multiplication et le bien-être de notre espèce sur la terre ». (*Éclaircissements demandés à M. N\*\*\* [Necker], sur ses principes économiques*, 1775, p. 22). Et la conclusion de la mise en pratique des principes du libéralisme économique, d'après lui, est cette harmonie des intérêts, bientôt personnifiée par la métaphore de la « main invisible », sur laquelle il revient très fréquemment, des années avant A. Smith. « Ce qu'il faut bien expliquer », écrit-il, « et bien inculquer aux hommes réunis en sociétés, ce qu'il faut rendre le plus manifeste, le plus sensible qu'il se peut à tous » (car telle est la raison de son insistance sur ce point), « c'est qu'en vertu de l'ordre social, il est physiquement impossible que les mortels justes, qui n'usurpent rien sur les propriétés d'autrui, se fassent un bon sort à eux-mêmes, sans opérer le bien des autres hommes ». (*Éphémérides du Citoyen*, 1767, t. III, p. 148 ; repris aussi dans *Exposition de la loi naturelle*, 1767, p. 31) Cette harmonie des intérêts se manifestait évidemment aussi, pour l'auteur, à l'échelle des nations, et Baudeau s'est fréquemment employé à prouver que toute nation qui s'enrichit procure infailliblement le bien général de l'humanité.

À l'image de nombreux de ses collègues physiocrates, l'abbé Baudeau ne s'était pas rangé simplement à la liberté ou à la propriété, mais au respect absolu de ces principes. Il voulait la liberté totale, la garantie complète et imprescriptible de la propriété, et son langage excluait toutes les concessions.

De ce point de vue, examiner s'il fut, au sein de la physiocratie, un disciple utile ou embarrassant, ne semble pas une tâche difficile. Et pourtant, son zèle l'emmena parfois trop loin, lui valant les critiques de ses propres amis, comme de son « camarade » Dupont (de Nemours), qui fait état de ses reproches dans plusieurs lettres inédites. (Hagley : lettre du 12 mars 1776, W2-49 ; 15 mars 1776, W2-51 ; etc.)

En 1775, sous le ministère Turgot, Baudeau publia un brûlot contre le système des corporations ; cette charge apparut comme prématurée, et elle causa bien des ennuis au ministre, qui préparait discrètement cette réforme majeure. L'année suivante, il ébruita des données conçues comme secrètes, sur les finances du roi. Cette audace, raconte Baudeau, « me valut, après une scène très vive de la part du magistrat qui régissait alors, comme tout le monde sait, la police et la librairie, une suppression des *Éphémérides*. » (*Idées d'un citoyen presque sexagénaire*, etc., 1787, t. II, n° 8, p. 23) Cette suppression s'accompagna de mesures de rigueur contre l'auteur, qu'on justifiait par l'accumulation des fautes ; car Baudeau avait encore critiqué la caisse de Poissy et jugé ses procédés usuraires. Il fut exilé à Combronde en Auvergne.

Son ardeur n'en fut cependant pas refroidie. Quelques mois plus tard, on le retrouvait déjà engageant une controverse avec Condillac, comme auparavant il l'avait fait contre Graslin, Necker, et plus tard contre Adam Smith. Jusqu'à la fin de sa vie, Baudeau se signalera par son sens du devoir, son honneur et ses convictions. « J'ai dit », note-t-il dans l'un de ses derniers écrits. « M'entendra-t-on ? Dieu fait. Au moins emporterai-je dans le tombeau la satisfaction d'avoir exposé de grandes et d'utiles vérités, avec un courage très désintéressé ». (*Idées d'un citoyen presque sexagénaire*, etc., 1787, p. 17) Ses forces, cependant, déjà l'abandonnaient. En 1788, il donnait des marques sans cesse plus préoccupantes du dérangement de sa tête. « Le pauvre abbé Baudeau est devenu fol », rapporte Mirabeau en privé. « Il n'avait jamais été sage, et bien loin de là. Il en riait lui-même ». (Lettre à Longo, 3 juillet 1788 ; Musée Arbaud, Fonds Mirabeau, 22 registre VI). Il est mort en 1792.

**BAUDRILLART, HENRI (1822-1892).** L'ambition de ce Dictionnaire est de couvrir les principaux concepts et les grandes figures de la tradition libérale française. À l'évidence, Henri Baudrillart n'est pas une célébrité ; mais nombreux sont ses titres à la reconnaissance. En tant que journaliste, il a collaboré et participé à la direction de quelques-uns des péri-